

Suplement. Jan' et ille syt aut quatre vingt quatorze d'  
dy ceremonie le deux de novembre, je souffrige ay puysee  
du baste. les ceremonie du p't baptême, a Marie Girardin  
a Marie baptisée a la maison, en dangu de mait, par le  
sieur Giraud chirurgien. née de Cessatini, fille  
legitime de François Girardin, et de Catherine  
la veue; out de p'tain, prieur Lagarde, et  
el aitaine Marie Lacout, qui avoit ses fiques.  
de Ribeyreys. prieur de Jouras  
. . . . .